



Projet de loi biodiversité : une mobilisation massive est nécessaire

Paris, le 14 mars 2016

Mercredi 9 mars, la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale a clos l'examen du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, adoptant plusieurs dispositions irresponsables.

Malgré la pause normative, puis l'annonce par le Premier ministre d'une nouvelle méthode d'élaboration des normes associant les agriculteurs, force est de constater, avec le projet de loi biodiversité, que la boulimie de normes contreproductives et déconnectées de la réalité continue.

La Commission du développement durable a adopté, à 13 voix contre 12, l'interdiction des néonécotinoïdes à compter de 2017. Cette interdiction est irréaliste, car il n'existe actuellement pas d'alternative économiquement et écologiquement viable. L'ANSES est l'autorité scientifique légitime sur ce sujet, le législateur doit donc s'appuyer sur ses avis éclairés, plutôt que d'opter pour une solution extrême et idéologique.

Les obligations environnementales, qui se transmettront d'une génération à une autre, relèvent de la féodalité ! Quant au boisement compensateur et à la taxe que les agriculteurs doivent verser, ce système frise l'indécence dans la période actuelle de crise. L'obstination pour le maintenir est encore plus incompréhensible. Des installations de jeunes agriculteurs sont mises en péril, uniquement pour faire de l'argent au profit de la filière bois. Un comble !

Jeunes Agriculteurs rappelle que les agriculteurs sont les premiers acteurs de l'environnement, matière première de leur métier. C'est l'environnement qui fait vivre les agriculteurs, ce sont eux qui l'entretiennent. Nous soutenons la protection de la biodiversité, mais de façon réaliste, pas idéologique.

Nous appelons vivement nos députés à faire preuve de responsabilité lors du vote en séance publique à partir du 15 mars, et serons attentifs à la liste des présents rendue publique. C'est l'avenir de la biodiversité comme de l'agriculture qui en dépend.

A propos de Jeunes Agriculteurs :

Fondé en 1957, Jeunes Agriculteurs est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans (50 000 adhérents répartis en structures de réflexion et de décision décentralisées). Animé par un esprit de solidarité et de convivialité, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture. Jeunes Agriculteurs a lancé la campagne Viande de nulle part pour dénoncer le manque de transparence des distributeurs et transformateurs sur l'origine de la viande et promouvoir la production française.

Contact presse

Célia Faure

01 42 65 86 16

06 68 66 15 83